

Journée des Métiers MCO
28 Mars 2019
Lamine Gharbi, président

1) Une année 2019 qui a bien commencé : la campagne tarifaire

Quand il y a de vraies bonnes nouvelles, il ne faut pas les oublier trop vite. **L'augmentation des tarifs hospitaliers est une vraie bonne nouvelle !**

-) Fruit de **la mobilisation de l'ensemble de la famille FHP**

-) Due aussi à une démarche de conviction commune menée depuis plusieurs mois **avec l'ensemble des autres fédérations hospitalières**. Nous avons tous pris conscience qu'une voix portée en commun avait plus d'impact : c'est toute l'hospitalisation en France qui s'exprime.

-) Témoignage enfin de **la reconnaissance et de la confiance** que nous témoigne la ministre. Autre illustration : les 200 millions d'euros, dont 29 pour notre secteur, débloqués récemment. Nous vivons des temps plus constructifs **et c'est une bonne chose pour la santé dans notre pays.**

Il convient toutefois de continuer à porter nos messages :

-) **Augmentation tarifaire indispensable chaque année** pour investir, innover pour les patients ou encore mener des politiques sociales ambitieuses ;

-) **Visibilité, a minima sur trois ans, dans les dépenses de santé** pour pouvoir anticiper nos stratégies de développement ;

-) Transformation progressive du système, en passant d'une approche comptable à une évaluation juste du service que nous rendons tous au patient.

Sur ce changement de paradigme, **les enjeux de qualité et de pertinence** sont évidemment centraux. Si de telles démarches se contentent d'empiler les indicateurs, dans une approche technocratique qui considère que chacun doit se fondre dans le moule, elles ne produiront pas les effets escomptés, voire elles seront contre-productives. Idem si elles privilégient une approche coercitive.

Embarquer les professionnels dans la qualité et la pertinence suppose plutôt :

-**de s'inscrire au plus près des pratiques de soins** qui, elles seules, peuvent donner les bonnes sources d'évaluation du système ;

-**d'en faire des outils de valorisation des acteurs** et d'incitation au travail en équipe et d'échange sur les bonnes pratiques ;

-d'en faire des outils, non pas de maîtrise comptable, **mais d'amélioration continue des soins prodigués.**

2) La stratégie de transformation du système de santé

Nous souscrivons à ses orientations, même si l'émiettement entre la loi, les ordonnances et le PLFSS 2020 (censé traduire le rapport Aubert) rend la stratégie peu lisible.

Beaucoup de chantiers sont ouverts en même temps, sans réelle hiérarchisation.

Une inquiétude : **dans cette abondance d'initiatives, quelle place pour l'écoute des acteurs ?** Nous avons des inquiétudes sur les voies envisagées pour la réforme du financement des établissements de santé. La rémunération forfaitaire notamment qui doit se mettre en place cette année pour nos établissements est mal préparée.

La loi en quelques mots clés -)

PROXIMITE : nous saluons une **réhabilitation bienvenue de la proximité**, en lien avec la qualité qui doit être la priorité quel que soit la prise en charge. Nous avons obtenu que l'amendement gouvernemental mentionne explicitement les établissements publics comme privés.

Les députés ont beaucoup débattu de nos propositions, en commission comme dans l'hémicycle. **Des propositions d'amendements que nous avons émises ont été adoptées**, telles que la nécessité de prendre en compte les médecins spécialistes dans le zonage des médecins, pour favoriser l'accès aux soins ; ou encore l'indispensable interopérabilité entre les systèmes d'information des établissements et l'espace numérique envisagé par la loi.

TERRITOIRES : nous sommes **favorables à la dynamique des CPTS**, en espérant que la démarche préserve la liberté des acteurs.

La complexité du mille-feuilles territorial ne se réduit pas et les GHT, au lieu de se cantonner à leur mission initiale, sont toujours largement une source d'inquiétude au regard de leur potentiel « leadership » sur le territoire, qui ne laisse s'exprimer peu de monde autour de lui.

ORDONNANCES : des sujets majeurs feront l'objet d'ordonnances, pour « laisser le temps de la concertation ». Dont acte. Le travail colossal que nous menons, avec les spécialités, sur les autorisations, avec des principes définis par notre Comex stratégique (autorisation par site géographique...), doit être pleinement pris en compte. Nous sommes particulièrement vigilants sur la question de la prise en compte de la dimension territoriale dans la réforme du droit des autorisations. Nous refuserons la mise en place d'autorisations « sac à dos » conçues pour les GHT.

Pour compléter le tableau de cette activité fédérale intense, j'ajouterais que d'autres sujets sensibles nous mobilisent largement :

- **Les transports** : ce « dossier mal parti », hérité de l'ère Touraine, évolue sous la pression des acteurs. Certaines avancées ont été actées : mise en place de forfaits spécifique transport pour les établissements psychiatriques et SSR. Nous avons écarté l'aberration qu'aurait été la fixation de montants de forfait différents pour le public et le privé en SSR. Il subsiste encore des zones d'ombre : nous demandons toujours des forfaits spécifiques pour les longues distances et la simplification du dispositif.
- **La réforme du ticket modérateur** : l'administration veut profiter de la réforme du TJP (tarif journalier de prestation) à l'hôpital public pour remettre à plat l'ensemble du système. Nous refusons ce scénario qui aurait forcément un impact sur nous. C'est à l'administration de régler le problème qui ne s'applique qu'au secteur public.
- **Hop'En** : Le déploiement du programme est un enjeu essentiel pour notre secteur et l'ensemble des acteurs hospitaliers. Nous avons travaillé unis avec l'ensemble des fédérations pour préparer le lancement du programme, et la concertation sur le guide des indicateurs est toujours en cours. Nous serons attentifs sur les modalités d'accompagnement du déploiement en région.

Autre dossier important, l'OPCO. Disons-le clairement, nous sommes pleinement mobilisés pour créer l'OPCO Santé avec nos partenaires, et ne pas être dilués avec l'OPCO cohésion sociale.

La cohérence est en effet essentielle pour avoir demain, une véritable crédibilité pour porter nos enjeux de formation... d'autant que ce qui se passe actuellement **préfigure l'organisation des branches en France.**

3) Conclusion sur les résultats du Débat National

Nous avons largement communiqué sur les résultats de la consultation que nous avons menée auprès des adhérents dans le cadre du Débat National. Les résultats très intéressants sont en phase avec les attentes qui traversent la société française :

- **Moins de complexité inutile**, de la simplification pour pouvoir développer des projets et gagner du temps pour soigner ;
- Une aspiration à plus d'égalité de traitement, de respect, de reconnaissance du travail accompli au service du soin ;
- Une volonté forte de **remplir des missions de service public** et d'être des acteurs « citoyens » dans les territoires. Nous sommes **des entreprises à mission** !